


RÉSULTATS
 DE L'ACHAT GROUPÉ
 EN GAZ ET ÉLECTRICITÉ

FOURNISSEUR
 GAGNANT


Je calcule mes économies
JUSQU'À 522€
 MOINS CHER


 Mr. Energie

(<https://clicks->

ipm.adhese.com/raylene//sl2722/bripmweb/brdesktop/dtunknown/coBE/rgBE.BRU/tyfree/tm8/tn6/wecalm/isBelgacom_Skynet/ogcontrol/suunknov84bd-4a72-881a-a215bae3e655/tlall/A291.183.208.193.1547480783950/ad505315/URhttps://mrenergie.be/)

Diamants de sang : quelle responsabilité pour la Belgique ?

CONTRIBUTION EXTERNE Publié le mercredi 19 juin 2019 à 09h44 - Mis à jour le mercredi 19 juin 2019 à 14h02

OPINION



◀81

◀12

OPINIONS (/DEBATS/OPINIONS) Les diamants peuvent faire l'objet de fraude fiscale, servir à blanchir de l'argent et même financer des activités terroristes. Mais des solutions existent, et vous avez un rôle à jouer. Une opinion d'Agathe Smyth, chargée de plaider pour l'ONG Commission Justice et Paix Belgique.

Vous souvenez-vous du film *Blood Diamond* dans lequel jouait Leonardo DiCaprio ? Il a le mérite d'avoir sensibilisé de nombreux citoyens à la problématique des "diamants de sang", c'est-à-dire les diamants qui, par leur vente, ont contribué à financer des conflits armés, notamment en Afrique, ayant conduit à la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes. Face à la reconnaissance du problème, et surtout par peur d'un boycott des consommateurs, plusieurs États producteurs, importateurs et des entreprises diamantaires se sont réunis pour créer, en 2003, ce que peu de personnes connaissent mais qui existe toujours : le Processus de Kimberley.

Bien qu'innovateur et prometteur à l'époque, seize ans plus tard, ce mécanisme international de certification, censé garantir aux consommateurs que les diamants qu'ils achètent n'ont pas servi à financer des conflits armés, semble avoir atteint ses limites. En effet, comme nous le démontrons dans notre nouvelle étude (<http://www.justicepaix.be/DIAMANTS-DE-SANG-quelle-responsabilite-pour-la-Belgique>) (1), la filière diamantaire est longue, complexe et opaque. De nombreux risques y sont liés : contrebande, évasion fiscale, blanchiment d'argent et même... financement d'activités terroristes. Elle doit donc être réglementée par des lois nationales et internationales fortes, et contrôlée par une instance internationale robuste et efficace. Le Processus quant à lui, dans son état actuel, de par son mandat trop restreint, ses mécanismes de contrôle trop souples et l'absence de sanction crédible, semble incapable de faire face à tous ces défis. Malgré de nombreuses recommandations d'experts et de la société civile, il est également, pour l'instant, incapable de se réformer pour devenir efficace.

PUBLICITÉ

La Belgique : un rôle central

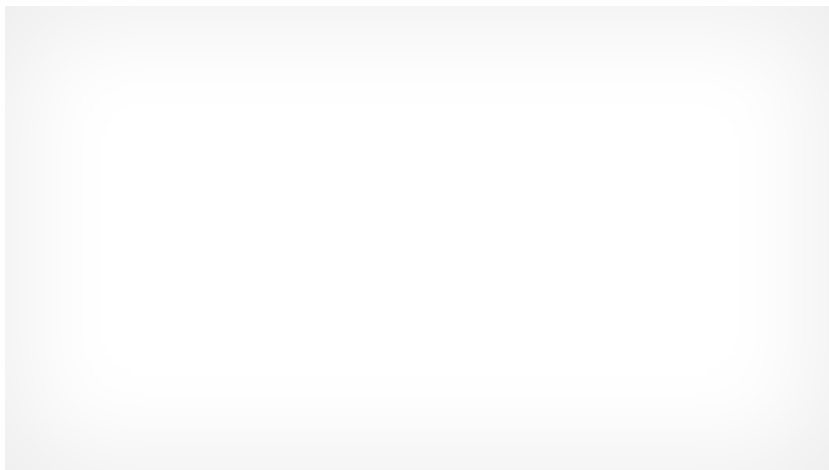
Avec 84 % des diamants bruts et 50 % des diamants polis mondiaux qui passent par Anvers, la Belgique représente aujourd'hui encore une plaque tournante internationale majeure. Mais aux yeux de l'ONG Justice et Paix, la Belgique est loin de contribuer suffisamment à la lutte contre les diamants de sang. Au contraire, en Belgique, il est interpellant de constater que les intérêts du diamant sont non seulement extrêmement bien représentés par le secteur industriel, mais également par certains décideurs politiques. Selon la société civile, la Belgique peut et devrait donc faire plus pour garantir que les diamants qui arrivent sur le territoire européen ne sont pas extraits dans un contexte violent, mais au contraire, qu'ils contribuent au développement des communautés minières des pays producteurs.

Pour un commerce juste et durable

Le Processus de Kimberley est actuellement au milieu d'un cycle de révision et de réforme qui se termine fin 2019. Si aucune avancée n'est réalisée cette année sous la présidence de l'Inde - ce qui semble probable vu les réticences dont elle fait preuve - la prochaine période de révision n'aura lieu que dans cinq ans, soit en 2024. Cela est trop loin pour attendre de quelconques progrès.

Si certains États membres tiennent tant à ce Processus, qui permet de légitimer leur commerce et ne remet pas en cause leurs activités parfois illicites, ceux qui veulent rester crédibles devront finir par prendre leurs responsabilités. Les États, y compris la Belgique et l'Union européenne qui ont un rôle majeur à jouer, doivent donc avancer rapidement et en parallèle pour adopter et mettre en œuvre d'autres règles plus fermes et efficaces (par exemple une loi belge sur le devoir de vigilance des entreprises, sur le modèle de celle adoptée en France en 2017).

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

En outre, les citoyens, consommateurs directs et indirects (rappelons que les diamants ne sont pas seulement utilisés pour la joaillerie mais qu'ils sont en grande majorité utilisés à des fins industrielles, y compris dans l'industrie automobile !), ont également un rôle important à jouer. Vous pouvez par exemple interpellier les entreprises et les décideurs politiques pour exiger plus de transparence et de garanties. Nous n'en sommes pas toujours conscients, mais notre consommation est un acte politique qui peut avoir des impacts à l'autre bout du monde !

(1) : L'étude "Diamants de sang : quelle responsabilité pour la Belgique ?" est disponible sur le site de la Commission Justice et Paix.

Contribution externe

◀81

◀12

